

18 mai 2018 -13:12

25 bougies pour la Convention qui protège la biodiversité

Cela fait 25 ans, cette année, que la Convention sur la diversité biologique est en vigueur. Cette convention représente une avancée majeure dans la conservation de la biodiversité et son utilisation durable. Cet anniversaire est l'occasion de passer en revue les actions de l'Etat fédéral pour préserver la biodiversité et les services rendus par la nature.

L'autorité fédérale a lancé plusieurs initiatives en faveur de la biodiversité et des services écosystémiques (les services rendus par la nature). Les premières visaient à intégrer la biodiversité dans les politiques publiques, comme ce fut le cas du Plan fédéral de développement durable 2004-2008. Dès l'année suivante, cette démarche a mené à un Plan fédéral d'intégration de la biodiversité dans quatre secteurs fondamentaux : l'économie, la coopération au développement, la politique scientifique et le transport. Plus récemment, l'Etat s'est penché sur le déclin de la pollinisation en travaillant avec toutes les administrations fédérales concernées. Cette approche a débouché sur un 1er Plan fédéral Abeilles (2012-2014), suivi l'année dernière, par un nouveau Plan fédéral Abeilles (2017-2019).

« La conservation de la biodiversité et son utilisation durable n'est possible que si les citoyens, les entreprises et les autorités publiques allient leurs efforts et agissent chacun à leur niveau. C'est pourquoi, l'année dernière, en 2017, j'ai lancé la stratégie #Bebiodiversity » a déclaré Marie Christine Marghem, ministre fédérale de l'environnement. L'objectif de cette stratégie est double: sensibiliser et aider les entreprises à s'engager dans une démarche volontaire de préservation de la biodiversité et des services écosystémiques et donner aux citoyens-consommateurs les moyens de choisir des produits plus respectueux de la biodiversité. Des vidéos courtes et ludiques (www.bebiodiversity.be) montrent comment des actes de consommation courants peuvent avoir des répercussions sur la biodiversité. Des actions ciblées sur les entreprises sont en préparation. Dès 2019, un outil web spécialement conçu pour aider les entreprises à choisir et à mettre en œuvre des actions en faveur de la biodiversité sera présenté.

Malgré tous ces efforts, l'état de la biodiversité reste plus qu'alarmant. Plusieurs études scientifiques l'ont confirmé récemment. Cette érosion touche désormais la faune et la flore commune, jusqu'aux oiseaux et insectes les plus familiers. « Les moineaux et les abeilles disparaissent partout en Belgique. N'attendons pas un autre signal d'alarme pour agir. La perte de biodiversité menace autant notre survie que les changements climatiques. Nous allons renforcer les actions menées par l'Etat fédéral dans la continuité de la stratégie #BeBiodiversity car c'est ensemble, citoyens, entreprises et autorités, que nous devons nous préparer à répondre aux enjeux de la perte de biodiversité. » a ajouté Mme Marghem.

2020 sera une année clef pour la biodiversité. Elle clôturera la décennie des Nations-Unies pour la biodiversité ainsi que la mise en œuvre des objectifs adoptés dans le cadre de la Convention et repris dans les stratégies européennes et nationales (objectifs d'Aichi). De nouveaux objectifs, encore plus ambitieux, devront alors être définis.

La période 2018-2020 est donc cruciale pour préparer ces nouveaux engagements et mobiliser les citoyens et les entreprises. Des événements grand public sont d'ores et déjà programmés en 2019. C'est le cas de la Fête des Voisins qui va privilégier la consommation respectueuse de la biodiversité et de la Semaine de la Biodiversité durant laquelle les administrations concernées proposeront des activités multiples.

La mise en œuvre de la Convention sur la Diversité Biologique contribue à la réalisation des objectifs de développement durable « Vie aquatique » (SDG's 14) et « Vie terrestre » (SDG's 15). Plus d'infos sur www.sdgs.be

Contact presse : Vinciane Charlier, porte-parole du SPF Santé publique, 0475/93.92.71, vinciane.charlier@sante.belgique.be

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement
Eurostation II
Place Victor Horta 40 bte 10
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 475 93 92 71
+32 2 524 99 21
vinciane.charlier@health.fgov.be

Jan Eyckmans
Chef du Service Communication externe & Porte-parole
+32 495 25 47 24
jan.eyckmans@health.belgium.be

Heleen Vandenberghe
Porte-parole (NL)
+32 2 524 96 91
+32 486 12 67 98
heleen.vandenberghe@health.fgov.be